

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module ES1 Professionnalité 2022-2023

<p>Code T.TS.SO354.ES1.F.23</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 9 ECTS</p>	<p>Langue <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais</p>
---	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

Partie ES :

- Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
- Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Partie Intro A:

- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs d'apprentissage

Partie ES :

- Penser l'intervention éducative en appui sur des apports disciplinaires et des repères du champ professionnel.
- Contribuer à construire une posture professionnelle critique au regard des dispositifs institutionnels dans lesquels se déroule une action éducative.
- Connaître les références et cadres principaux du champ de l'éducation et comment ceux-ci influencent, guident l'intervention éducative et sont spécifiés par elle.

Partie Intro A:

- Comprendre l'évolution et les mutations d'une question sociale dans le champ d'une des 6 thématiques.
- Questionner les changements et l'adaptation des réponses institutionnelles.
- Comprendre et se positionner sur la transformation des pratiques du travail social.
- Comprendre les définitions des cadres de nouveaux métiers ou de nouvelles fonctions.

5 Contenu et formes d'enseignement ***Contenu**

Le module ES1 est composé de deux parties distinctes : une partie dédiée aux étudiant.e.s inscrit.e.s dans l'option ES d'un volume équivalent à 6 ECTS et la partie « interprofessionnelle » intitulée « aux confins des métiers historiques du travail social » destinée aux étudiant.e.s des options AS, ES et ASC dont le volume est équivalent à 3 ECTS.

Partie ES:

Le cours aborde les notions de pratiques au quotidien, d'implication dans la relation d'aide, d'altérité, de curiosité et de dispositif.

Puis, guidé par une « critique » des grandes notions traditionnelles du champ, nous esquisserons quelques enjeux centraux de l'implication dans la relation éducative, parmi lesquels l'irréductible asymétrie de la relation éducative.

Au point suivant qui traite de la souffrance et de la psychopathologie infantile, nous tentons de « démentir » une idée tenace dans le champ éducatif selon laquelle les pathologies de l'enfant sont les pathologies de l'adulte à l'état natif. Nous mettons aussi en évidence que les souffrances chez l'enfant, relèvent d'une complexité différente de chez l'adulte.

Nous insistons encore sur la place des parents ; qui représente la caractéristique sans doute la plus importante du psychisme infantile. Enfin, nous passerons en revue les différents groupes de symptômes caractéristiques de l'infantile afin de les relier à un type précis de psychopathologies.

Dans le fil de ces propos introductifs et dans une perspective clinique, nous abordons brièvement les grandes questions/catégories du handicap/anomalies génétiques, des troubles neurologiques et de la psychopathologie. Puis nous esquisserons des éclairages pour comprendre ce qui relève de ce que nous appelons chez l'enfant troubles du spectre autistique, psychose et pathologies limites. S'insère dans l'abord de l'enfant, la question du statut juridique de l'enfant. Statut explicité depuis le droit suisse et international, ceci au regard de la convention relative aux droits de l'enfant et du droit genevois.

La question des souffrances et des psychopathologies de l'adulte sera abordée en faisant un bref retour sur les notions fondamentales de normal et de pathologique. Nous esquisserons ensuite un tableau des principales catégories diagnostiques chez l'adulte et insisterons sur les pathologies les plus couramment rencontrées dans les pratiques éducatives que sont les troubles psychotiques et les pathologies limites. Le cours abordera plusieurs apports relatifs à l'accompagnement à domicile des personnes adultes vieillissantes. Parmi ceux-ci, nous traiterons de la vulnérabilité des personnes face aux situations-limites d'isolement dans lesquelles elles se trouvent. Le cours aborde aussi la place des émotions dans le travail éducatif auprès de personnes vulnérables. Il s'agit ici d'explorer le travail réalisé auprès de publics vulnérables et/ou en difficulté sous le prisme des émotions et de la place qu'elles tiennent dans les processus et les pratiques éducatives.

Au chapitre du handicap, le cours reprend l'évolution des représentations du handicap au travers l'histoire pour ensuite présenter la transformation récente des concepts de handicap et exposer des principes qui guident l'accompagnement des personnes aujourd'hui.

Pour les thématique du handicap au regard de la pair-aidance et de l'autodétermination. Le propos de ce cours est d'interroger à la fois les ressorts, mais aussi les limites des pratiques d'accompagnements par les pairs comme levier à la participation sociale des personnes dans un modèle de société dite inclusive. Pour la notion d'autodétermination. Il serait fait un rappel de l'apparition du concept. Quelques définitions de l'autonomie, l'indépendance et l'autodétermination seront introduites avant d'en envisager les applications. Est abordé en fin, la question de la désinstitutionnalisation et le virage inclusif. Le cours informera sur les transformations institutionnelles de l'accompagnement des publics vulnérables dans un contexte de virage inclusif et de « désinstitutionnalisation ».

Partie Intpro A:

Les contenus des six offres « Intpro A » varieront en fonction des thématiques/problématiques traitées. Cependant les six offres permettront aux étudiant.e.s de comprendre comment s'opère un décloisonnement de certaines pratiques liées aux options et comment de nouveaux métiers ou de nouvelles fonctions apparaissent aux frontières de l'animation, de l'éducation ou du service social.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage**Partie ES :**

Présentation des références et cadres principaux dans l'auditoire (apports enfants, adultes, handicaps et transversaux). - Reprise de ces apports dans les ateliers pour bien saisir comment ces apports guident les pratiques éducatives.

Partie Intpro A :

Les méthodes d'enseignement varieront en fonction des thématiques/problématiques traitées dans chacune des six offres.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluation

Evaluation orale partie Intpro A. Evaluation écrite partie ES.

Les travaux sont évalués par différents enseignants du module selon les apports choisis. L'évaluation du module ES1 est établie sur 90 points : 60 pts pour la partie « ES » et 30 points pour la partie « Intpro A ».

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

Répétition

L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle peut alternativement :

- a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique ;
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante ;

Procédure :

L'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

Présence obligatoire pour la partie option de l'ES1.

La liste des intervenant.e.s est remise lors du premier jour de cours.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 Bibliographie

Bibliographie

Partie ES :

Une bibliographie complète sera remise durant le cours :
https://www.hesge.ch/heds/sites/default/files/documents/CentreDoc/citation-ref-biblio/apa_guidecitationsreferences.pdf

Partie Intpro A

Une bibliographie sera transmise en début des six offres des Intpro A en fonction de la thématique/problématique traitée.

10 Enseignant-e-s

Pittet Marc
Stroumza Boesch Kim

Responsable de module *

Kim Stroumza et Marc Pittet

Descriptif validé le *

20 février 2023

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, coresponsable de filière